

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 196 | Date 18 - 24 mars 2024

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 27 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

19 mars : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a blâmé la Turquie pour la détention provisoire d'Ayşenur Parıldak, une journaliste du quotidien Zaman aujourd'hui fermé, à la suite d'un coup d'État manqué en Turquie en 2016, en raison de ses liens présumés avec le mouvement confessionnel Gülen, estimant qu'il n'y avait pas de motifs suffisants pour justifier sa détention.

19 mars : Un cadre, Bekir Boydak, de la société Boydak Holding, basée à Kayseri, a été détenu à Istanbul mardi pour purger une peine prononcée pour terrorisme en raison de ses liens avec le mouvement confessionnel Gülen.

20 mars : La police turque a arrêté un ancien gouverneur de la province orientale d'Iğdır, Ahmet Pek, dont la condamnation à 11 ans de prison pour des liens présumés avec le mouvement Gülen a été confirmée par une cour d'appel et qui est en fuite depuis plusieurs années.

21 mars : Bien que la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) ait précisé dans plusieurs cas que l'utilisation de l'application de messagerie ByLock ne constituait pas une infraction pénale, la police turque a arrêté mercredi 14 personnes en raison de leur utilisation de l'application.

23 mars : Hatice Yıldız, une femme malade de 75 ans qui avait été condamnée à quatre ans de prison pour "financement d'une organisation terroriste" parce qu'elle avait envoyé de l'argent à sa fille et à son compagnon de cellule, a été transportée sur une civière dans une prison d'Istanbul.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

21 mars : Les 20 et 21 mars 2024, au moins 57 personnes, dont 2 enfants, ont été arrêtées lors de perquisitions à Izmir, Ankara et Afyon en raison des slogans qu'elles ont scandés, des foulards qu'elles ont portés et des messages qu'elles ont postés sur les médias sociaux lors de la célébration du Newroz à Izmir le 17 mars 2024.

22 mars : 206 personnes, dont 38 enfants, ont été arrêtées pour "propagande en faveur d'une organisation illégale" et "violation de la loi n° 2911 sur les réunions et les manifestations" après les événements de Newroz qui se

sont déroulés dans le parc de Newroz dans le district de Bağlar à Diyarbakır.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

19 mars : Au moins 3 articles de presse sur la plainte déposée auprès du Conseil des juges et des procureurs (HSK) par des commissaires du concordat nommés par la justice, y compris certains procureurs travaillant au bureau du procureur général de Tekirdağ, pour mauvaise conduite et ingérence dans le système judiciaire en menant des activités au sein du système judiciaire de manière organisée, ont été interdits d'accès par le 1er tribunal pénal de Tekirdağ au motif de violation des droits de la personne.

19 mars : Au moins 3 articles de presse et contenus sur les réseaux sociaux concernant le professeur Berat Apaydın, membre du corps professoral de la faculté de médecine de Cerrahpaşa, département de chirurgie générale, entrant dans le cabinet sans gants, masque et casquette ont été bloqués et supprimés par décision de l'Association des Fournisseurs d'Accès.

19 mars : Le 7e juge pénal de Bakırköy a décidé de bloquer l'accès et de supprimer quatre contenus du site Engelliweb datés du 7 octobre 2021, du 11 octobre 2021, du 20 octobre 2021 et du 9 décembre 2021, au motif d'une violation des droits de la personnalité.

21 mars : Un retraité, Y.B., qui portait un T-shirt lors d'un rassemblement du Parti de la justice et du développement (AKP) pour protester contre la faiblesse des pensions, a été arrêté puis accusé d'avoir insulté le président Recep Tayyip Erdoğan.

22 mars : Au moins 3 reportages sur l'allégation selon laquelle le candidat à la mairie de l'AKP Elazığ Yazıkonak, Aydın Ayaz, aurait endommagé la municipalité au cours de son mandat de maire entre 2016 et 2019, et qu'aucune mesure n'aurait été prise par le gouvernorat d'Elazığ malgré le rapport des inspecteurs sur "abus de pouvoir", ont été interdits d'accès par le 2ème Juge Pénal d'Elazığ pour violation des droits de la personne.

MINORITÉ KURDE

18 mars : Au moins 7 personnes (Ayşegül Ceylan, Yakup Durak, Reşit Umur Çağlı, Agit Şerifoğlu, Ayşe Soysal, Rojhat Karaviş et une personne anonyme) ont été arrêtées lors de

perquisitions à Şırnak. La raison de ces détentions n'a pas pu être connue.

18 mars : Au moins 32 personnes, dont la coprésidente du parti DEM İzmir Çiğli, Leyla Tufan, ont été arrêtées lors de perquisitions dans des maisons à Izmir. La raison de ces détentions n'a pas pu être connue.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

15 mars : Le gouvernorat de Çanakkale a annoncé qu'au moins 8 personnes, dont 2 bébés, ont perdu la vie après le naufrage d'un bateau transportant des réfugiés au large du district d'Eceabat de Çanakkale.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

19 mars : Nezir İlek, membre du Parti démocratique des peuples (HDP), et les membres de sa famille arrêtés lors d'une perquisition dans une maison dans le district de Mazıdağı à Mardin ont été soumis à des violences physiques de la part de la police et leurs biens ont été dispersés par la police.

20 mars : Les prisonnières Ardil Çeşme, Hacire Çay, Saime Karakuş, Mizgin Özatiz, Ziyet Sağlam et Nurcan Aslan de la prison de type T n°1 de Tarse ont été transférées contre leur gré à la prison pour femmes d'Erzincan et leurs familles n'ont pas été informées de ce transfert.

21 mars : EE (17 ans), arrêté à Diyarbakır pour avoir heurté une voiture de police avec une voiture qu'il conduisait sans permis et blessé 1 policier, a été soumis à des violences physiques dans la voiture de police où il a été arrêté et blessé à la tête.

22 mars : Elif Kardağı, prisonnière de la prison pour femmes de type T de Mersin Tarsus, a été transférée contre sa volonté à la prison pour femmes de Kayseri.

22 mars : A. Ş., détenu dans la prison de type S d'Iğdır, souffrait de maux d'estomac et n'a pas été emmené à l'infirmerie ni à l'hôpital ou ses procédures de transfert ont été retardées.

DROITS DES FEMMES

20 mars : en Turquie, au moins 996 femmes ont été tuées par des hommes depuis que le pays s'est retiré, en 2021, de la convention d'Istanbul, un traité international visant à

lutter contre la violence domestique, tandis que 748 femmes sont mortes dans des circonstances suspectes.